



Cancoires Indépendants de Belmont-sur-Lausanne (CIB)

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du 22 mars 2023, 19h30, Grande salle**

Présents-es: Mesdames: Aubert, Braendle, Breduillieard, Chabrier, Chatelan-Daubercies, De Watteville, Gillard, Greiner, Grossenbacher, Portier, Raemy, Ramoni, Recchia, Schiesser, Steffen-Bolay, Suzat.
Messieurs : Annese, Bartolacelli, Boggio, Bolay, Cuche, Da Silva, Favre JC., Grossenbacher, Guignard, Le Cann, Markides, Marrel, Meyer, Michaud, Michelet, Nicolet, O'Neil, Ruchet, Schaer.

Excusés-es : Mesdames : Boujon, Mangold, Rainotte, Zeller.
Messieurs : Buergin, De Pierri, Favre Y., Fleischer, Henchoz, Juillerat, Mayor, Mettraux, Monsutti, Muheim, Pasche, Roth.

Absents-es : 18 membres actifs et 10 membres sympathisants

Ordre du jour :

- 1) Nomination de 2 scrutateurs pour la soirée
- 2) Acceptation de l'ordre du jour
- 3) Acceptation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2022
- 4) Rapport du Président
- 5) Etat de la liste des membres actifs et sympathisants
- 6) Comptes 2022
- 7) Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
- 8) Cotisations 2022
- 9) Budget 2022
- 10) Site internet et réseaux sociaux
- 11) Activités 2023
- 12) Elections statutaires
 - du Comité
 - du Président
 - des vérificateurs des comptes
- 13) Divers

Assemblée générale

En l'absence de M. Roth, en convalescence, c'est M. Da Silva, vice-président des CIB qui préside cette 8^{ème} AG des Cancoires Indépendants de Belmont.

Il commence par saluer les membres de la Municipalité, toutes et tous présents ce soir.

Il remercie aussi les 16 membres ou membres sympathisants qui se sont excusés et rappelle que seuls les membres actifs ont le droit de vote.

1) Nomination de 2 scrutateurs

Mme Recchia et M. Markides se proposent comme scrutateurs et en sont remerciés.

2) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour présenté ne fait pas l'objet de demandes de modifications. Il est approuvé à l'unanimité.

3) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 mars 2022

Le procès-verbal envoyé avec l'invitation est accepté avec 4 abstentions.
Remerciements à sa rédactrice.

4) Rapport du président

Le président, M. Roth, sachant qu'il serait absent à cette soirée a fait parvenir son rapport à M. Da Silva qui nous en fait la lecture.

M. Roth remercie les membres présents le 6 avril 2022 à la soirée publique de présentation à la population du programme de législature de la Municipalité. Ce fut un excellent échange avec la population.

Le samedi 18 juin 2022, les CIB ont tenu un stand au marché villageois avec 2 concours, l'un pour les enfants et l'autre pour les adultes. La ferme a fait son show avec de nombreuses activités et a rencontré un vif succès. Il remercie la Société de Développement pour l'organisation, tous les membres des CIB, qui ont assuré une présence au stand ainsi que tous les cancoires qui nous ont rendu visite lors de cet événement.

Le 25 septembre 2022, suite à la démission de la Municipalité de Mme Rainotte, M. Damien Cuche, seul candidat pour ce poste, a été élu tacitement et a rejoint les membres de notre exécutif le 1^{er} octobre. Notre Municipalité est donc toujours entièrement composée de membres des CIB.

Compte rendu des groupes de travail qui œuvrent à la concrétisation de nos engagements :

Le groupe « dynamiser l'esprit villageois » a organisé plusieurs conférences.

La première a eu lieu le 22 octobre 2022 avec pour thème « l'ergonomie au poste de travail, du bureau à la maison » animée par M. Damien Cuche.

La 2^{ème} a eu lieu le 9 novembre 2022 ; Mme Cyrielle Suzat a expliqué à toutes les personnes présentes les méandres de l'assurance maladie de base (Lamal).

La prochaine aura lieu le mardi 28 avril 2023, avec comme thème la planification successorale et sera animée par Mme Julie Gloor. Cette conférence est la première avec l'envoi d'un tout ménage pour son annonce à la population ; nous espérons que cela aura un impact positif et que plus de monde y participera.

Malgré un gros engagement, le « marché hebdomadaire » tant espéré n'a pas encore vu le jour, mais tout le travail n'a pas été fait en vain. Après 3 démissions au sein de la commission les discussions avec la Municipalité vont reprendre.

Le 3^{ème} thème concernait la création d'une plateforme de rencontre pour les entreprises. Après 2 séances et la rencontre mise sur pied par la Municipalité et les PME, le groupe de travail a décidé de mettre fin à cette initiative. En effet, les mêmes thèmes étaient abordés conjointement. Le groupe de travail reste prêt à soutenir notre Municipalité si besoin.

Le Président remercie encore toutes les personnes qui se sont mobilisées pour développer nos engagements et qui s'engagent encore tout au long de cette année.

Le comité a été approché dernièrement par l'Union Pulliérane (UP), qui est actuellement la 3^{ème} force politique à Pully, avec 19 sièges au Conseil communal ; l'idée est d'échanger 1 à 2 fois par année sur le fonctionnement du parti dans un contexte où le Conseil communal est aussi formé par plusieurs partis politiques et de comprendre qu'elles sont les synergies qui peuvent avoir lieu.

5) Liste des membres actifs

Actuellement les CIB comptent 62 membres actifs parmi lesquels nous comptons 41 conseillers-ères et 17 membres sympathisants ; nous constatons une légère diminution. Il est donc important de continuer le bouche à oreille afin d'étoffer nos rangs dans la perspective des prochaines élections. Dans un premier temps pour compléter notre groupe au Conseil communal et aussi pour se préparer à d'éventuels départs.

6) Comptes 2022

M. Bartolacelli prend la parole pour la présentation.

Concernant les cotisations, il explique tout d'abord la différence entre le budget et les rentrées effectives en lien avec 4 démissions pendant l'année et 2 radiations des Cancoires Indépendants pour cause de non-paiement des cotisations, même après plusieurs rappels.

Par rapport à l'année 2021 (perte de CHF 2'400.- en lien avec les frais de l'organisation des élections), le bénéfice de 2022 a été de CHF 4'021.80.

Toutes les cotisations sont rentrées, mais M. Bartolacelli rappelle que le **délai de paiement des cotisations est au 30 juin** et malheureusement il doit faire de multiples rappels ! Les cotisations sont de CHF 80.- pour les membres actifs et CHF 20.- pour les membres sympathisants.

Il rappelle que dans certains autres partis la cotisation est plus élevée, voire même beaucoup plus élevée, car liée aux revenus du membre.

Le fonds disponible actuellement est de CHF 16'519.90 sur notre compte postal.

7) Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

M. Bartolacelli informe que pour l'année 2023 il n'y a pas de frais particuliers, pas de marché villageois ou de manifestations spéciales. Il espère que les cotisations rentreront plus facilement et dans le délai.

Il passe la parole à M. Schaer qui nous fait lecture du rapport des vérificateurs des comptes, soit M. Cuche et lui-même. Il propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2022 tels que présentés et de donner décharge au trésorier, au comité et aux vérificateurs.

Les comptes sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

8) Cotisations 2023

M. Bartolacelli informe que le comité a décidé de maintenir la cotisation 2023 identique à celle de 2022, à savoir :

Membres actifs : CHF 80.-

Les jeunes jusqu'à 25 ans, en apprentissage ou aux études sont dispensés de cotisations sur demande.

Membres sympathisants : CHF 20.-

Cette proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité moins une abstention.

Remarque : les cotisations 2023 sont à payer pour le 30 juin, comme mentionné dans les statuts.

9) Budget 2023

M. Bartolacelli informe que le budget 2023 mentionne les mêmes montants que ceux de 2022, en espérant qu'il n'y ait pas de démissions en cours de route concernant les cotisations.

Soumis au vote, le budget est accepté à l'unanimité.

10) Site internet et réseaux sociaux

M. Da Silva prend la parole pour différentes informations.

Tout d'abord, le nouvel espace dédié aux membres sur notre site internet (cf le courriel envoyé à toutes et tous), est protégé par un mot de passe unique pour tous les membres. Les membres des CIB peuvent actuellement y retrouver tous les différents procès-verbaux et il pourra contenir des informations qui ne concernent que les CIB et qui ne sont pas des informations publiques. Ne pas hésiter à contacter le comité si un membre voulait y partager des informations.

Concernant les statistiques, M Da Silva explique que les visites sur notre site sont assez faibles et sont liées aux différents événements et communications. Il montre les pics liés aux manifestations.

Il montre quelques chiffres concernant les personnes qui nous suivent sur Facebook et informe qu'un « pilote » a été fait sur Instagram pour tester s'il y a du suivi sur ce réseau ou pas.

Il informe que le comité aimerait revoir le type de messages et de communications que nous avons sur notre site internet et faire évoluer la ligne graphique de celui-ci. Le comité recherche des volontaires en vue de former un groupe de travail pour cela.

11) Activités 2023

Plusieurs événements se profilent :

-Conférence publique sur la planification successorale, la semaine prochaine, en espérant que cette conférence en amènera d'autres.

Nous prévoyons de participer à l'action cœur à cœur de la RTS et de la Chaîne du Bonheur qui a lieu en fin d'année. Votre comité réfléchi à un stand avec quelques gâteaux et autres. Le montant récolté sera versé à cette action qui soutient le droit à l'enfance.

D'autres idées sont aussi à l'étude pour créer le lien avec la population. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou simplement de votre intérêt à participer à la mise sur pied de ces projets.

12) Elections statutaires

- du Comité

Le Vice-Président, M. Da Silva informe que Mmes Caroline Aubert et Hannah Grossenbacher ne se représentent pas pour cette nouvelle année ; il les remercie pour leur engagement au sein du Comité.

Se représentent pour un nouveau mandat, Madame Sandra Gillard, Messieurs Jean-Charles Bartolacelli, Jean-Pierre Bolay, Helder Da Silva et Alfred Roth. Proposition est faite à l'assemblée pour trouver 2 nouveaux membres pour le comité.

Se proposent : Mesdames Johanne Raemy et Cyrielle Suzat ; sans autre proposition, le nouveau comité est élu par acclamation.

- du Président

Bien que M. Roth ne soit pas présent ce soir, il a confirmé son souhait de se représenter comme Président. Sans autre personne intéressée, il est élu par acclamation.

- des vérificateurs des comptes

Conformément à la formule, M. Schaer se retire, le Vice-Président le remercie pour son travail.

M. Cuche, devient no 1.

Mme Schiesser, actuelle suppléante, devient no 2.

M. Meyer se propose comme suppléant.

Ils sont tous les trois élus(es) à l'unanimité et remerciés(es) par applaudissements.

13) Divers

M. Da Silva rappelle aux membres du Conseil communal qui ne pourraient pas assister aux séances du Conseil communal de s'excuser auprès du bureau.

Mme Gillard, Présidente du Conseil communal, profite de ces divers pour signaler qu'il manque 2 personnes, membres des CIB, pour faire partie de commissions techniques lors de la présentation de deux préavis la semaine prochaine. Sur demande, M. Michelet, municipal en charge de ces deux préavis, explique les thèmes qui seront abordés.

Suite à la surprise de Mme Gillard, quant au fait que personne n'a de divers ou de questions, elle demande à l'assemblée si tout le monde est satisfait ?

M. Boggio signale qu'il a ressenti lors des derniers Conseil communaux des tensions au sein des Cancoires. Peut-être que pour certain préavis, une discussion entre Cancoires indépendants pourrait être une solution.

Un conseiller CIB dans la salle propose que si un membre de commission rencontre des difficultés lors de l'étude d'un préavis, il peut contacter le comité.

M. Da Silva rebondi sur l'espace dédié aux membres des CIB sur le site internet, l'idée étant de pouvoir partager des contenus au sein des cancoires en amont des séances.

M. Boggio demande s'il est le seul à avoir ressenti des tensions ?

M. Nicolet estime que si l'idée d'échanger et de récolter des informations sur certains sujets avant des décisions au Conseil est importante, il rappelle ce que sont les CIB. Personnellement il refusera de se plier à une décision du parti des CIB s'il n'est pas d'accord avec celle-ci.

Mme Recchia abonde dans ce sens, elle n'a aucun souci qu'il y ait des tensions au sein des CIB ; si elle devait voter comme le demande un chef de file, elle ferait partie d'un « parti ».

M Boggio rejoint les avis de ses collègues et précise qu'il ne dit pas que tout le monde doit voter la même chose mais qu'un débat ait lieu en amont du Conseil communal (et pas pendant le Conseil Communal), concernant des préavis importants.

Mme Grossenbacher estime qu'il y a une différenciation à faire entre le débat qui est en amont et déjà avertir les CIB, la Municipalité sur le fait qu'il vont annoncer un désaccord dans le cas d'un préavis. Cela permet une meilleure cohésion et une préparation qui est importante si les CIB veulent garder une majorité sur le long terme.

Mme Ramoni signale que c'est aussi important que l'on ne tue pas les débats au Conseil. Les débats au Conseil sont publics, la population peut y assister. C'est important qu'elle sache aussi quels sont les avis des gens qu'elle a élus. Si les débats ne sont pas malsains et que les procédures sont respectées, c'est important que les débats aient lieu aussi en public.

M. Nicolet signale que, concrètement il faudra faire attention de les prévoir suffisamment tôt pour ne pas « torpiller » les rapports des commissions techniques. C'est aux commissions techniques de proposer une discussion au sein du parti en amont de leur rapport si nécessaire.

M. Da Silva prend note de ce point et il sera rediscuté en séance de comité pour affiner sa mise en place.

Sans autre divers, M. Da Silva, Vice-Président, remercie tous les membres présents pour la participation et leur engagement et invite toute l'assemblée à se retrouver autour des tables bien garnies de l'apéritif.

La séance est close à 20h35

Secrétaire
Sandra Gillard

Pour le Comité
Helder Da Silva Vice-Président

Fait à Belmont le 30 juin 2023